

Un Mérite wallon pour Lara Fabian, Justine Katz, Philippe Maystadt, Virginie Hocq et David Goffin

En débranchant la prise du gouvernement wallon (PS-CDH), le 19 juin dernier, le président du CDH Benoît Lutgen a reporté une cérémonie importantissime en Wallonie depuis quelques années déjà. Nous parlons de la remise des Mérites wallons, pour laquelle le Sud du pays retient son souffle... ou pas. Rappelons qu'elle a été instituée sous la ministre-Présidence de Rudy Demotte (PS). L'arrivée de ministres MR au sein de la nouvelle coalition a provoqué la remise en question de la liste dressée par le PS et le CDH, en vue de la traditionnelle remise au début des Fêtes de Wallonie. C'est finalement jeudi matin que le gouvernement a décerné ses Mérites 2017. Si un Mérite wallon (avec rang de commandeur) a été décerné à Philippe Maystadt à titre posthume, la liste reprend également d'autres incontournables comme le joueur de tennis David Goffin (commandeur) et son coéquipier au sein de l'équipe de Coupe Davis, Steve Darcis, qui se contentera du rang d'officier. Sa défaite dans le dernier match de la finale contre la France a dû lui coûter un titre plus élevé. Parmi les personnalités distinguées cette année, on retiendra encore Lara Fabian (chanteuse de variété), Virginie Hocq (humoriste) ou encore Guy Harpigny (évêque de Tournai) et Justine Katz (journaliste RTBF).

Les élèves du secondaire formés à la réanimation

La ministre de l'Education, Marie-Martine Schyns (CDH), a lancé dans dix écoles un projet-pilote de formation des élèves à la réanimation à la suite d'un arrêt cardiaque, a-t-elle indiqué jeudi dans SudPresse et sur Bel-RTL. Il sera progressivement généralisé d'ici 2025. Son constat est que le taux de personnes qui survivent à un arrêt cardiaque est inférieur à 10 % en Belgique. En effet, si le pays dispose d'un réseau étoffé d'hôpitaux, il y a en revanche trop peu de personnes qui sont capables de poser les premiers gestes de secours. Le projet a dès lors été conçu en collaboration avec deux ASBL : les Amis du Samu et la Ligue belge de sauvetage. La formation des élèves passera par leur professeur d'éducation physique et comptera 10 heures, réparties entre différentes années.

Le feu d'artifice du Nouvel An déplacé à l'Atomium

Le traditionnel feu d'artifice du Nouvel An ne sera pas tiré depuis la place De Brouckère au centre-ville de Bruxelles, mais bien sur le plateau du Heysel. En cause ? Les travaux du piétonnier empêchent une telle opération. Ce déménagement vers le nord de la capitale sera aussi l'occasion de fêter en grande pompe le 60e anniversaire de l'Atomium, monument le plus visité de Belgique. " Nous allons proposer l'un des plus beaux feux d'artifice jamais réalisés dans notre pays " , s'avance déjà le bourgmestre de Bruxelles-Ville, Philippe Close (PS). Après un spectacle lumière débutant à 22h30, le 31 décembre, le feu d'artifice durera 17 minutes, soit deux fois plus que l'année dernière. La Ville de Bruxelles conseille de se rendre en transports en commun sur le plateau du Heysel et sans sac à dos pour des raisons de sécurité. Le bourgmestre n'exclut pas que le Heysel devienne désormais le lieu des prochains feux d'artifice de la Saint-Sylvestre à Bruxelles.

L'"hypocrisie" du SLFP selon la CGSP-Cheminots

Le secrétaire permanent de la CGSP-Cheminots de Bruxelles, Philippe Dubois, n'a pas hésité à remettre de l'huile sur le feu syndical en déclarant jeudi à "La Libre" que les propos tenus mercredi par le syndicat libéral SLFP Cheminots étaient tout bonnement "hypocrites" et qu'ils visaient uniquement à "créer des tensions entre les syndicats en vue des élections sociales de décembre 2018 ". Mercredi, le syndicat libéral avait dénoncé le dépôt d'un préavis de grève par son équivalent socialiste le 19 décembre, jour de la manifestation nationale contre la réforme des pensions. Le SLFP disait ne pas comprendre l'attitude de la CGSP alors que, pour le succès de la manifestation, il estime que la SNCB doit être en mesure de transporter un maximum de personnes jusqu'à la capitale. Un argument qui ne tient pas la route, rétorque Philippe Dubois, qui souligne que le dépôt de préavis en question vise ici à "protéger le travailleur qui souhaiterait rejoindre la manifestation, pas à bloquer le pays". Chacun appréciera.